



LES 18 ANS DE LA fae

FONDATION AVOCAT DE L'ENFANT
BÉZIERS.

COLLOQUE

**Le consentement de l'enfant,
une question d'âge?**

LE 15 FÉVRIER 2019

AU PALAIS DES CONGRÈS DE BÉZIERS
29 AVENUE SAINT SAËNS, 34500 BÉZIERS

GRATUIT, sous inscription au préalable



T.C.I de Béziers

Le consentement de l'enfant, une question d'âge?

Entre consentement et discernement de l'enfant :
seulement une question d'âge?

MATIN

8 h30 : *Café d'accueil des participants*

09h00 à 09h30 : *Accueil et présentation de la journée*

Éric GUILHABERT, *Bâtonnier du Barreau de Béziers*,

Dominique VIAL-BONDON, *Présidente de la Fondation L'Avocat de l'Enfant*.

09h30 :

La question
du consentement
L'enfant victime d'infractions à caractère sexuel

09h30 à 10h00 :

« *consentement de l'enfant* » : *Une notion Absolue ? Relative ? Évolutive ?*

. Notion de consentement et évolution législative et jurisprudentielle :

De l'ordonnance de 1945 à la Loi SCHIAPPA

Olivier SAUTEL, *Maître de conférences à l'Université de Montpellier, Avocat au Barreau d'ALES*.

10h00 à 10h05 : *Intermède : « Consentement Tasse de Thé »*

10h10 à 11h00 :

Le curseur de l'âge ou l'âge comme seul curseur?

. Les relations sexuelles consenties entre les mineurs

. Les relations sexuelles « consenties » (?) avec un adulte.

Sophie DE VELDER, *Professeur, aspect sociologique*

Claude AIGUESVIVES, *Pédo-psychiatre, expert près la Cour d'Appel de Montpellier ;*

Moderateurs : Murielle MOLLNE, Sophie NOEL, Avocates, membres de la Fondation L'Avocat de l'Enfant

11h00 : *l'avis des parlementaires*

Stéphane MAZARS *Vice-Président de la Commission des Lois, Avocat au Barreau de l'Aveyron, Député de l'Aveyron*

Emmanuelle MÉNARD, *Députée de l'Hérault*

11h30 à 12h : *Débat*

Moderateurs : Anne BIALEK, François BERMOND, Avocats, membres de la Fondation L'Avocat de l'Enfant

12h30 /14h00 : *Pause Déjeuner, collation offerte sur place*

APRÈS-MIDI

14 h 00 :

La question du discernement
L'enfant auteur d'infractions à caractère sexuel

14 h 00 à 15 h 30 :

Le « discernement » du mineur correspond-t-il à sa capacité psychique ? :

Notion de discernement en droit et détermination psychique de la capacité de discernement du mineur :

Anne-Charlotte MALAFOSSÉ, Juge des Enfants près le T.G.I de Béziers

Dorothee PASSERIEUX-PUJOL, Pédopsychiatre, CHU de Montpellier, Expert près la Cour d'Appel de Montpellier.

Évaluation des capacités de discernement de l'enfant

Alain DUMEZ, psychologue clinicien, expert agréé près la Cour de Cassation, Expert près la Cour Pénale Internationale

Modérateurs : Isabelle SEGUIER-BONNET, Estelle FERNANDEZ, Avocat, membres de la Fondation l'Avocat de l'Enfant

15 h 30 : *Questions/Réponses avec la salle*

16 h 00 :

Rendre justice aux enfants ? Exemple : l'occasion manquée de la loi Schiappa

Jean-Pierre ROSENCZVEIG, Ancien Président du Tribunal pour Enfants de Bobigny

16 h 30 : *Questions/Réponses avec la salle*

17 h 00 :

La prescription et les réponses pénales

Dominique VINSONNEAU, Doyen des Juges d'Instruction près le T.G.I de Béziers

Ophélie RAMEH, Substitut aux Mineurs, Près le T.G.I de Béziers

Solène MONNIER, Directrice de la P.J.J de Béziers

Guillaume DIRUIT, Responsable d'Unité Éducative STÉMO de Montpellier

Modérateurs : Laurence HUYGEVELDE, Marianne BASTÉLICA, Avocat, membres de la Fondation l'Avocat de l'Enfant

18 h 30 : *Questions/Réponses avec la salle*

18 h 45 : *Clôture du colloque et Conclusions.*

Luc BARBIER Président du T.G.I de Béziers

Yvon CALVET, Procureur de la République près le T.G.I de Béziers



DEPUIS 18ANS LA FONDATION
L'AVOCAT DE L'ENFANT
S'ENGAGE POUR ASSURER UNE DÉFENSE
SPÉCIFIQUE DE L'ENFANT.

. La Fondation l'Avocat de l'Enfant, avec le concours du Tribunal de Grande Instance de BEZIERS et l'implication constante des greffes et des avocats d'enfants, a rendue effective la mise en œuvre du principe un seul avocat pour le même enfant et ce depuis 18 ans !

. La Fondation l'Avocat de l'Enfant organise la mise en place des permanences pénales et gardes à vue de mineurs.

. La Fondation l'Avocat de l'enfant organise régulièrement des FORUMS sur des thèmes d'actualité afin de rencontrer et échanger les pratiques avec des professionnels travaillant dans le domaine de l'enfance.

. La Fondation l'Avocat de l'enfant organise des consultations gratuites et anonymes pour les jeunes de 12 à 25 ans à la MAISON DE JUSTICE D'AGDE et à LA MAISON RENE CASSIN à BEZIERS.

LA FONDATION L'AVOCAT DE L'ENFANT REMERCIE SES PARTENAIRES :



BORDEREAU D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

COLLOQUE GRATUIT

&

VALIDATION DE 8H DE FORMATION

NOM

BARREAU (si avocat) ou qualité.....

email

BORDEREAU À RENVoyer :

- par mail : ordre-avocats-beziers@orange.fr
- sur le site : <https://www.barreau-beziers-avocats.fr>

L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE BÉZIERS

CITÉ JUDICIAIRE

93 AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON

34500 BÉZIERS

TEL_04 67 28 14 84 - FAX_04 67 36 53 75

LES OUVRAGES DES INTERVENANTS SERONT
DISPONIBLES À LA VENTE